

N'EST PAS DESTINÉ À UNE PUBLICATION OU DISTRIBUTION DIRECTE OU INDIRECTE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, DANS L'UNION EUROPÉENNE, AU GRANDE-BRETAGNE, EN AUSTRALIE, AU JAPON OU AU CANADA, NI DANS AUCUNE AUTRE JURIDICTION OÙ CETTE PUBLICATION OU DISTRIBUTION SERAIT CONTRAIRE AUX DISPOSITIONS LÉGALES.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annonce événementielle au sens de l'art. 16 règlement de cotation BX Swiss

Zurich, 27 juin 2023

SenioResidenz AG place un emprunt à conversion obligatoire d'un montant de CHF 6.091 millions afin de poursuivre l'extension du portefeuille

- **Le produit net de l'émission est utilisé pour l'acquisition de biens immobiliers existants dans le domaine des résidences pour personnes âgées / centres de soins**
- **Coupon de 3.5% par an ; durée d'un an**
- **L'emprunt à conversion obligatoire sera converti le 3 juillet 2024 en nouvelles actions nominatives ; prix de conversion initial de CHF 43.00**

SenioResidenz AG (BX Swiss : SENIO) publie le placement d'obligations à conversion obligatoire non garanties (les "obligations") d'un montant total de CHF 6 091 000, avec une échéance du 3 juillet 2023 au 3 juillet 2024. La transaction consistait en une offre publique en Suisse aux actionnaires nominatifs actuels de la SenioResidenz AG avec maintien du droit de souscription préférentiel et en un placement libre auprès d'autres investisseurs intéressés. Le produit net de l'emprunt à conversion obligatoire est prévu à des fins de financement en relation avec des acquisitions ciblées de biens immobiliers existants dans le domaine des résidences pour personnes âgées / centres de soins. Un premier immeuble à Salmsach, dans le canton de Thurgovie, d'une valeur d'environ CHF 9 millions et doté d'un contrat de location à long terme de 15 ans avec l'exploitant, a déjà été acquis.

L'emprunt à conversion obligatoire est émis à 100% de sa valeur nominale et libéré le 3 juillet 2023. Elle présente un coupon de 3.5% par an et sera obligatoirement convertie le 3 juillet 2024 en actions nominatives cotées, à un prix de conversion initial de CHF 43.00 net par action nominative. Au prix de conversion initial¹, les obligations sont convertibles en 141 651 actions nominatives, ce qui correspond à 5.54% des actions nominatives actuellement en circulation. Les actions à livrer lors de la conversion seront émises sur la base du capital conditionnel existant d'un montant maximal de CHF 27.5 millions (au maximum 650 000 actions nominatives à libérer entièrement d'une valeur nominale de CHF 42.30 chacune). La cotation formelle des nouvelles actions à créer à partir du capital conditionnel sera demandée à la bourse en temps voulu en 2024.

Contact

Peter Mettler
Délégué du conseil d'administration et CEO
SenioResidenz AG
Feldeggstrasse 26
CH-8008 Zurich
Tel.: +41 (0)44 905 20 90
info@senio.ch
www.senio.ch

¹ En cas de distribution future de dividendes ou de réduction de la valeur nominale pendant la durée de l'emprunt à conversion obligatoire, le prix de conversion de CHF 43.00 par action nominative sera adapté en conséquence vers le bas.



SenioResidenz AG

SenioResidenz AG est une société immobilière dont le siège se situe à Zurich. Ses activités se concentrent sur l'investissement dans des propriétés sélectionnées, avant tout dans les domaines des résidences pour seniors et des établissements de santé. Cela inclut les appartements pour personnes âgées, les propriétés d'habitat accompagné permettant aux personnes âgées de vivre une vie autonome répondant à leurs besoins, ainsi que les établissements médico-sociaux, les cliniques et les maisons médicales. Dans le cadre d'une stratégie secondaire, la société peut aussi investir dans d'autres formes d'habitation à durée déterminée, telles que les appartements meublés et non meublés pour étudiants, les appartements d'affaires et/ou appartements et immeubles destinés au personnel. Les actions nominatives de la société sont cotées sur la BX Swiss AG. Ticker SENIO, n de valeur 38462993, ISIN CH0384629934. www.senio.ch

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est destiné à la diffusion d'informations. Il ne constitue ni une offre d'achat ni une incitation à l'achat ou à la souscription d'emprunt à conversion obligatoire ou des actions de la société SenioResidenz AG, ni un prospectus au sens du droit suisse applicable. Les investisseurs devraient prendre leur décision d'achat ou d'exercice de droits de souscription de l'emprunt à conversion obligatoire de SenioResidenz AG uniquement sur la base du prospectus officiel qui est disponible gratuitement (e-mail: info@senio.ch; téléphone +41 (0)44 905 20 90). Il est en outre recommandé aux investisseurs de recourir aux services de conseil de leur banque ou de leur conseiller financier.

Le présent document peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle, qui se reconnaissent par exemple à l'emploi de termes comme « croit », « estime », « anticipe », « prévoit » ou d'autres termes semblables. De telles déclarations de nature prévisionnelle impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui font que les résultats réels, la situation financière, l'évolution ou les performances de la société peuvent différer sensiblement de ceux prévus, directement ou indirectement, par les déclarations de nature prévisionnelle. Compte tenu de ces incertitudes, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier à ces déclarations de nature prévisionnelle. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations de nature prévisionnelle ou de les réviser en fonction d'événements ou d'évolutions futurs.

Le présent communiqué de presse, ainsi que les informations qu'il contient, ne doivent être ni importés ni transférés aux États-Unis d'Amérique (USA) et ne doivent pas être remis à des personnes des États-Unis d'Amérique (personnes morales comprises) ni à des publications faisant l'objet d'une diffusion à grande échelle aux États-Unis. Les titres (emprunt à conversion obligatoire ou des actions) de SenioResidenz AG ne sont offertes à l'achat ni aux États-Unis ni aux personnes citoyennes des États-Unis. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat ni une incitation à la souscription des emprunts à conversion obligatoire ou des actions de la SenioResidenz AG.

Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation à une offre d'achat dans des pays, dans lesquels une telle offre ou sollicitation serait illégale en l'absence d'autorisation, d'enregistrement, de dispense d'enregistrement, d'autorisation ou autres actions.

Le présent document ne constitue pas un prospectus au sens de l'art. 35 et suivants de la loi fédérale sur les services financiers (FIDLEG) ou du règlement de cotation de BX Swiss AG. Toute décision d'achat d'emprunt à conversion obligatoire ou d'actions de la SenioResidenz AG doit reposer exclusivement sur les informations contenues dans le prospectus, publié par SenioResidenz AG.

Les actions décrites (emprunt à conversion obligatoire ou actions) sont proposées à la vente au public en Suisse exclusivement. Le présent document ne constitue dans aucun pays ni vis-à-vis d'aucune personne une offre d'achat ou une incitation à l'achat d'emprunt à conversion obligatoire ou des actions, dans la mesure où une telle offre ou incitation serait interdite ou non approuvée.

Disclaimer

This media release serves informational purposes only. It constitutes neither an offer to sell nor a solicitation to buy any securities, mandatory convertible bonds or shares, of SenioResidenz AG. This media release does not constitute an offering prospectus within the meaning of Swiss law. Investors should base their decision to purchase or execute subscription rights or to purchase or subscribe for the mandatory convertible bonds of SenioResidenz AG only on the official prospectus, which is available free of charge at the company (Email: info@senio.ch; phone +41 (0)44 905 20 90). In addition, investors should also seek advice from their bank or their financial consultants.

This media release may contain specific forward-looking statements, e.g., statements including terms like "believe", "assume", "expect", "forecast", or similar expressions. Such forward-looking statements are subject to known and unknown risks, uncertainties and other factors which may result in a substantial divergence between the actual results, financial situation, development or performance of the company and those explicitly or implicitly presumed in these statements. Against the background of these uncertainties, readers should not rely on forward-looking statements. SenioResidenz AG assumes no responsibility to update forward-looking statements or to adapt them to future events or developments.

This media release and the information contained in this document are not issued in the United States of America (USA) and must not be distributed into the USA or to any US-American person (including legal entities) or to any publication with a general circulation in the USA. The securities (mandatory convertible bonds or shares) of SenioResidenz AG may not be offered within the USA or to US-American persons. This document does not constitute an offer or invitation to purchase mandatory convertible bonds, shares or to subscribe for any securities of SenioResidenz AG.

This media release does not constitute an offer of securities in any jurisdiction where it would be unlawful to offer securities without the respective approval, registration, or the exception of such registration or approvals.

This document does not constitute a prospectus within the meaning of Article 35 et seqq. of the Swiss Federal Act on Financial Services (FinSA) or a prospectus within the meaning of the listing rules of BX Swiss AG. Any decision to purchase or subscribe for mandatory convertible bonds or shares of SenioResidenz AG must be based only on information published in the offering prospectus, which has been issued by SenioResidenz AG. The securities (mandatory convertible bonds or shares) described in this media release will publicly be offered in Switzerland only. This document does not constitute an offer to sell or an offer to purchase shares in any country or to any person, if such an offer would be unlawful or not appro